

Éducateur.trice Sportif.ve Maître-Nageur.euse Sauveteur.euse

BPJEPS : Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport

Mention « **Activités Aquatiques et de la Natation** »

Formation diplômante de **Niveau 4**



ARFA

ASSOCIATION RÉGIONALE
POUR LA FORMATION
DES ANIMATEURS



PRÉSENTATION

Le/la maître-nageur.euse sauveteur.ve exerce en autonomie son activité professionnelle, en utilisant un ou des supports techniques dans les champs des **activités physiques et sportives** dans la limite des cadres réglementaires.

D'une durée comprise **8 et 12 mois**, selon le statut du candidat, la formation se déroule en alternant les périodes en centre de formation et en structure d'alternance.



En combinant différentes méthodes de formation (apports théoriques, exercices d'application, travaux en groupe, conseils individualisés...) et mises en situation professionnelle, l'alternance permet de se former à un métier et de s'intégrer plus facilement à la vie et à la culture d'une structure.

EXIGENCES

Pour entrer en formation, le/la candidat.e doit :

- Être titulaire du BNSSA en cours de validité
- Être titulaire de l'unité d'enseignement « premiers secours en équipe de niveau 1 » (PSE 1) ou son équivalent, assorti de la mise à jour de la formation continue
- Être titulaire de l'attestation de réussite au test préalable conformément à l'arrêté du 29 Juillet 2021

PUBLIC VISÉ

- Le coût de la formation est pris en charge totalement pour :
 - Les apprenti.e.s : personnes âgées de 16-29 ans révolus. (dérogations possibles pour un travailleur handicapé ou un sportif de haut niveau)
 - Les personnes inscrites sur la liste des demandeurs d'emploi dans le cadre du dispositif :
 - Programme Régional de Formation pour l'Emploi 
 - Action de Formation Conventionnée 

CONTACT

29, rue David d'Angers - 75019 Paris
Tél : 01 42 45 92 30
contact@arfa-idf.asso.fr
www.arfa-idf.asso.fr

OBJECTIFS

La formation au BPJEPS spécialité Éducateur sportif mention **Activités Aquatiques et de la Natation** prépare à l'obtention d'un diplôme d'un niveau 4 (équivalent Baccalauréat).

Le/la maître nageur.euse sauveteur.euse :

- Met en oeuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de structure
- Encadre tout public dans tout structure
- Conçoit une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités aquatiques et de la natation
- Mobilise les techniques des activités aquatiques et de la natation pour mettre en oeuvre une séance dans le champ des activités de la natation

STRUCTURES

Types de structures dans lesquelles le/la maître nageur.euse sauveteur.euse : peut travailler :

- Clubs de natation
- Bases de loisirs / Centres nautiques
- Collectivités territoriales (piscines municipales, plages)
- Centres de vacances / Campings
- Centres aquatiques et de remise en forme privés

DÉBOUCHÉS

Métiers envisageables :

- Maître nageur.se sauveur
- Entraîneur.neuse de natation
- Animateur.trice d'activités aquatiques
- Professeur.e de natation

Nos organismes de formation partenaires :

